

**Zeitschrift:** Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale

**Herausgeber:** Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner

**Band:** - (1999)

**Heft:** 4

**Artikel:** Des raisons d'espérer pour le quartier de Haute Roche de la commune de Pierre-Bénite à Lyon

**Autor:** Zuppinger, Urs

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-957752>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 26.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Des raisons d'espérer pour le quartier de Haute Roche de la commune de Pierre-Bénite à Lyon

**La «politique de la ville» en France, à l'exemple d'un cas d'application concret, prometteur.**

**La «politique de la ville» en France représente très certainement la tentative la plus connue et la plus élaborée de promotion, par un Etat national, d'une démarche portant sur la prise en charge de quartiers existants et visant à mener une action de réhabilitation qui intègre les dimensions urbanistique, sociale et économique des problèmes qui se posent.**

Pour permettre à nos lecteurs de saisir les contours concrets que peut prendre une telle démarche, la rédaction de collage s'est adressée à Mme Claude Rousseau, chef du projet que la Communauté urbaine de Lyon a mis en place dans ce cadre pour le quartier de Haute Roche dans la ville de Pierre-Bénite qui fait partie de l'agglomération urbaine lyonnaise.

Un encart donne par ailleurs quelques informations sur la «politique de la ville» en général mise en place en France voisine.

**collage:** Pouvez-vous nous décrire en quelques lignes quelles ont été les raisons à l'origine de la mise en place, en 1994, d'un «Contrat de ville» pour le quartier de Haute Roche à Pierre-Bénite?

**Claude Rousseau:** Dès 1992, sous la pression d'événements violents (mort d'un jeune, manifestation, ...), la ville de Pierre-Bénite a demandé que ce quartier bénéficie d'une procédure «Contrat de Ville».

Une étude socio-démographique a été réalisée sur les quartiers candidats à un Contrat de ville, basée sur cinq critères de précarité (proportion des jeunes de moins de 25 ans, taux de chôma-

ge, taux des familles nombreuses, ...). Celle-ci a confirmé un indice de grande précarité.

**collage:** Quel a été le contenu essentiel de ce Contrat de ville et quelles ont été les mesures concrètes qu'il a permis de réaliser?

**Claude Rousseau:** Le contenu du Contrat de Ville reprend l'ensemble des grands objectifs du Contrat de Ville de l'agglomération de Lyon, aussi bien sur le volet urbain que social, avec pour objectif principal et global «la lutte contre l'exclusion» (urbain, scolaire, santé, ...).

Le Contrat de Ville de Pierre-Bénite comprend un projet de développement social et urbain très complet et transversal, qui va de la réhabilitation de logements, des espaces extérieurs, à la mise en place d'accompagnements scolaires, d'animations, de démarches collectives avec les habitants... Concrètement, les actions se déclinent dans le champ de l'urbain par la rénovation, du petit centre commercial au centre de quartier (voir photos), la restructuration des espaces extérieurs, la construction ou l'amélioration d'équipements publics; dans le champ du socio-économique par la mise en place, dans les locaux du Contrat de ville situés dans le quartier, d'une permanence d'accueil et d'aide à la recherche d'emploi, de projets innovant en termes de développement social sur une petite barre de logements qui se ghettoïsaient au centre du quartier, la mise en place d'animations de quartier, de sorties familiales pour les familles les plus démunies ...

**collage:** De quelle manière le Contrat de ville de votre quartier s'inscrit-il dans le contexte plus large de la politique de la ville développée par la Communauté urbaine de Lyon et par l'Etat français?

**Stadtpolitik in Frankreich**

*Das Beispiel des Quartiers Haute Roche in der Gemeinde Pierre-Bénite in Lyon.*

*Stadtpolitik ist in Frankreich auf nationaler Ebene der wohl am weitesten entwickelte Versuch in bestehenden Quartieren, die Mitwirkung seitens der betroffenen Bevölkerung und der Beteiligten zu fördern. Ziel ist eine Quartiererneuerung, welche städtebauliche, soziale und ökonomische Dimensionen einschliesst. Frau Claude Rousseau, Leiterin des Projektes in Pierre-Bénite, hat die Fragen von collage beantwortet. Sie spricht vor allem die Frage des «Städtevertrages» an, ein Verfahren, bei welchem die Stadt mit ihren Partnern auf Grund bestimmter Kriterien wie Durchschnittsalter, Arbeitslosigkeit, Familiengröße die anzugehenden Quartiere bestimmt.*

*Der Städtevertrag Pierre-Bénite mündete in die*

*Photo à gauche: Le Magasin-dépôt initial.*

*Photo à droite: Le petit centre commercial de quartier, en construction.*



Wiederherstellung eines kleinen Einkaufszentrums (siehe Abbildungen), in die Gestaltung der Außenräume und in die Schaffung einer Anlaufstelle für Arbeitssuchende, für Quartierbelebung und für Familienausflüge. Die Bilanz dieses Unternehmens ist positiv, soweit man die Menge und die Qualität der verschiedenen Aktionen betrachtet. Aber man muss feststellen, dass die Unsicherheit der Leute damit – wie anderswo auch – nicht verringert werden konnte.

\* L'un des autres principes réside dans le travail partenarial avec les différents acteurs «faire mieux ensemble». C'est-à-dire partager pour mieux résoudre et trouver les solutions. Que les projets soient urbains ou sociaux, ils sont tous destinés à des habitants d'un quartier qui y vivent au quotidien, et ils sont tous interdépendants. Recueillir les besoins des habitants d'un quartier semble essentiel, non seulement pour la pertinence des réponses apportées par l'ensemble des professionnels du social et de l'urbain, mais également pour le respect des actions qui seront réalisées.

► **Urs Zuppinger,**  
architecte-urbaniste,  
Urbaplan, Lausanne

#### Le Contrat de ville à Lyon

La politique de la Ville intervient sur des territoires prioritaires définis en fonction de déséquilibres socio-économiques: taux de chômage plus élevé que la moyenne, nombre important de jeunes sans qualification et de familles en situation économique précaire, sentiment d'insécurité, difficultés scolaires, cadre de vie dégradé, etc. Le Contrat de Ville à Lyon synthétise l'ensemble des ambitions et des moyens pour agir au quotidien sur ces problématiques.

L'intervention suit en règle générale quatre phases:

- Un diagnostic partagé est réalisé.
- Un programme d'action cohérent est établi et adopté.
- La mise en oeuvre des projets est coordonnée et accompagnée.
- Une évaluation est effectuée en tant que base pour définir la suite des opérations.

Signé en 1994 entre la Ville, l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Général, la Communauté Urbaine de Lyon, la Caisse d'Allocations Familiales et le Fonds d'Action Social, il arrive à échéance le 31.12.99. Son renouvellement est en préparation.

**Claude Rousseau:** La procédure en place à Pierre-Bénite s'inscrit pleinement dans le Contrat de Ville d'agglomération de Lyon, comme les 22 autres quartiers concernés.

La politique de la ville est initiée au niveau national par l'Etat, qui est d'ailleurs signataire de ce contrat à l'échelon d'agglomération, et localement de la convention d'application.

**collage:** Lorsqu'on visite le quartier de Haute Roche on est frappé par les faits suivants:

- Vos locaux se situent au coeur du quartier.
- Y sont réunis des spécialistes de l'urbain et du social qui ont manifestement acquis une certaine polyvalence dans la prise en charge des prestations à fournir.
- Les locaux du Contrat de ville sont intensément visités par les usagers du quartier, dont notamment les jeunes.

Pouvez-vous nous expliquer en quelques mots le rôle qui est attribué par la démarche en cours à Lyon, aux aspects «action en proximité», «partenariat avec les usagers des quartiers» et «nécessité de construire un langage commun entre spécialistes de l'urbain, du bâti et du social»?

**Claude Rousseau:** L'un des grands principes sur lesquels repose la politique de la ville est la participation des habitants\*.

Le local du Contrat de Ville participe à cet objectif majeur par sa proximité, il doit faciliter le travail avec les habitants, notamment par la qualité de l'accueil et de l'information. Il s'agit, dans cet appartement au coeur du quartier, à la fois d'aider les gens dans leur recherche d'emploi (rédaction de CV, lettre de motivation, mise en réseau avec les structures «officielles»), de mettre sans cesse de l'huile dans les rouages, tantôt avec une administration, tantôt avec le bailleur, ou simplement d'expliquer les rouages quelquefois compliqués d'un projet, d'une démarche avec lesquels les professionnels ont l'habitude de travailler au quotidien, mais qui ne semblent pas clairs pour les habitants du quartier. La polyvalence de chacun est de rigueur, même si chacun a un rôle bien défini, l'urgence des demandes, la proximité, mais également la transversalité de la procédure fait que chaque professionnel de la Maîtrise d'œuvre

urbaine et sociale est amené à dépasser ponctuellement son seul champ de compétence...

A titre d'exemple, sur le projet des espaces extérieurs, le paysagiste (maîtrise d'œuvre) rencontre les habitants. Il fera appel au travailleur social qui anime les groupes d'habitants afin de «se servir» des contacts et du travail déjà acquis, et ainsi travailler de façon plus pertinente son projet en fonction des besoins. Le passage obligé sera un langage commun à ces 3 intervenants (technicien urbain, social et habitants) s'ils souhaitent construire ensemble.

**collage:** Si on n'a pas été confronté à la réalité des lieux, on peut s'étonner à priori du rôle important qui est attribué, dans le cadre de la «politique de la ville», à la qualité des équipements et aménagements collectifs et extérieurs des quartiers. Pouvez-vous nous expliquer les raisons et les effets du choix de travailler également et de façon incisive les aménagements urbains?

**Claude Rousseau:** La politique de la ville est un tout. Des actions d'emploi, de réinsertion sociale, et de sécurité sont évidemment fortement présentes dans le Contrat de Ville de Pierre-Bénite et elles participent à la réalisation du Projet Territorial. Elles ne peuvent être qu'une pierre à l'édifice qui ne suffirait pas à elle seule, comme les actions sur le projet urbain ne seraient pas pérennes si elles étaient isolées.

Ce n'est pas un choix de privilégier tel aspect plutôt que tel autre, mais plutôt de privilégier la qualité dans l'ensemble des actions réalisées.

**collage:** Le Contrat de ville du quartier Haute Roche arrive à échéance à la fin de cette année. Une évaluation du travail accompli est en cours. Quelles modalités et quels résultats caractérisent cette démarche d'évaluation?

**Claude Rousseau:** Le choix effectué à Pierre-Bénite s'est basé sur une évaluation participative avec l'ensemble des acteurs: habitants, acteurs locaux, institutions signataires du Contrat de Ville, élus. Les résultats portent principalement sur trois aspects; la réalité, les manques et l'analyse du dispositif.

Tout le monde s'accorde à dire que le Contrat de Ville a porté ses fruits urbains et sociaux sur Pierre-Bénite, mais on peut constater, à Pierre-Bénite comme ailleurs, que la précarité des gens n'a pas diminué. Repréciser les modalités du dispositif politique et technique de chaque institution dans la procédure apparaît incontournable pour la construction du prochain contrat.

Les enjeux du Contrat de ville 2000-2006 qui se profilent après l'évaluation sont le peuplement du quartier au niveau local, mais également de l'agglomération, et la pérennisation de tout le travail entrepris de 1994 à 1998 qui est aujourd'hui mis en place. L'enjeu est donc de transformer l'essai! ■